

## Agression sur mon lieu de travail

Par **NICOLAI CHRISTINE**, le **28/11/2017** à **15:54**

je me suis fait agresse sur mon lieu de travail étant handicapé, et aujourd'hui résultat je dois rembourser la civi car il n'on pas pris en compte la perte de gain et de revenue future

Par **miyako**, le **03/12/2017** à **16:51**

Bonjour,  
Expliquez nous un peu plus votre affaire.  
Merci  
Suji KENZO

Par **NICOLAI CHRISTINE**, le **05/12/2017** à **06:59**

bonjour je me suis fait agresser sur mon lieu de travail en 2007 étant reconnue travailleur handicapé, après plusieurs appel au tribunal 4 expertise jamais le même résultat donc appel sur aix j'ai été licencié pour inaptitude, consolidé en 2009, comme aucun diplôme j'ai fait une formation mais comme je marchait beaucoup ma prothèse de genou a lâché j'ai fini ma formation en fauteuil roulant pour obtenir mon diplôme en 2013 j'ai été opéré en 2014 et toujours des problèmes et pas de travail a ce jour donc toujours pas de chance ma prothèse se décelé en effet on me dit faut la change mais trop de problème car 15 opérations et que pour cette agression j'ai subi deux opération cervical et le coude et comme on ma donne une rente il me dise que l'un dans l'autre il me donne pas la perte de gain future car je peut trouve du travail donc je leur doit 35000 euros pour ma par je leur est dit j'ai pas demande a me retrouve comme cela